



Montreuil, le 21 mai 2019

M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

M. Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État chargé de la Fonction
publique
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

Mme Muriel PENICAUD
Ministre du Travail
127, rue de Grenelle
75700 PARIS SP 07

N/Réf : BT/AM
N°98 - 20190521

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 juin 2019

Madame et Messieurs les Ministres,

Pour porter les revendications des agents et contrer le projet de loi régressif du gouvernement portant sur la Fonction publique, la Fédération CGT des Services publics appelle à une journée d'action de grève et manifestations le mardi 4 juin 2019.

En complément du préavis spécifique déposé pour la journée du 4 juin 2019, et afin de couvrir les actions qui pourront être décidées durant le mois de juin, la Fédération CGT des Services publics dépose une nouvelle série de préavis de grève.

À l'inverse des politiques et projets néfastes du gouvernement, nous revendiquons :

- Le retrait du projet de loi Fonction publique ;
- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques ;
- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;
- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points et d'allongement de la durée de cotisation voulu par le gouvernement ;

... / ...

- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;
- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- L'arrêt de toute augmentation du temps de travail et sa réduction à 32h par semaine.

Afin de permettre aux personnels d'exprimer leurs revendications et de prendre des décisions d'action, la Fédération CGT des Services publics dépose **des préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 juin 2019** pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel, tant sur le plan national que local.

Nous vous adressons, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Baptiste TALBOT



Secrétaire général